

## COMPTE RENDU RÉUNION DU 16 / 01 / 2025

**-Présents** Planchard martial, Lopez alain, Béasse bernard , Quentin christelle, Robert didier, Doreau jean sébastien, Ferron ludovic , Gauteur franck, Touplin jean marc, Roulette laurent , Manceau louise, Manceau vincent, Gendry clement, Morice jean luc, Gallon jean yves, Vankeirsbilck jean luc, Divay maxime, Barraïs joel, Bedier maxime.

**-Absents ou Excusés** Fortun anthony, Garnier yannick, Hincelin olivier, Geslin cyril, Lefrèvre laurent, Février vincent, Trémeau manu

Voeux du président Martial Planchard

Renouvellement des vœux du président quelle vous apporte joie, santé et le meilleur dans vos familles et pour vos associations que l'année soit remplie de satisfaction.

### - Synthèse des entretiens annuels

**-Martin** Très bien , r a s , quelqu'un d'épanoui dans son travail qui se retrouve complètement dans sa fonction, confiance de l'encadrement .

**-Tolga** Très satisfait de son emploi , même dynamique, bon soutien des collègues et des dirigeants avec des responsabilités supplémentaires .

**-Alison** Passionné, activité diversifiée, découvre beaucoup de choses quelques peu tracassé par rapport au travaux de la salle de Quelaines . Frais de déplacement pris en charge, pas de perte de salaire . Un prochain planning lui sera proposé .

**-Maxime** beaucoup plus serein par rapport à l'année passée, très investi, épanoui, porteur de proposition et de projet , investissement important dans le Cossage lors des réunions , demande d'avoir un rôle supérieur, type coordinateur auprès des animateurs.

Après beaucoup d'échanges avec les membres de l'association , il à été décidé de validé la proposition suivante avec effet au 1<sup>er</sup> Janvier 2025 .

Augmentation , passage en Catégorie 5 avec pour le Cossage un coût de 4500.00 euros par Année charge comprise .

**-Etienne** Souhaite partir au 1<sup>er</sup> Septembre ou le 30 Septembre 2025 ? n' envisage pas de démissionner pour pouvoir toucher l'ndemnité ( aide à la création d'entreprise) Trouver un motif de licenciement .

Solution compliquée pour les membres , licencier un agent qui donne satisfaction pour faute d'insubordination.

Pas de conséquence financière et de contrôle pour l'association.

Juste une récompense à la valeur des service rendu depuis 17ans , aider Etienne dans la démarche de son installation .

Prendre des renseignements et faire les choses en accord avec les 2 parties .

### -Situation suite à la fermeture de la salle de sport de Quelaines

Fermeture de la salle ( Février à Novembre)

Après contact avec les communes avoisinantes ( Cossé, Méral, Astillé, Laigné, Villiers )

En attente des retours de Mairie des créneaux seront mis à disposition

Franck Gauteur remercie par avance les Mairies et les associations

En fonction du retour un planning sera proposé à Alison

### -Point financier

Suite à une proposition du Mois d'Avril 2024 accepté et validé une erreur sur la masse salariale totale incluant les heures du Cossage.

Après un recalcul la demande est plus avantageuse pour les club

USMC doit 5300.00 ESQ remboursement de 846 .00

Bilan financier 2024 Charge 136 356 .00

Produit 135 447.00

Déficit 909 .00

Compte au 31/ 12 / 2024 29 680 ,91euros

Après un tour des actualités des Associations, partage de la galette offerte par UC SUD 53

Prochaine Réunion le Jeudi 20 Mars 2025 à l'UC SUD 20H30

.

**RAPPEL TOUTES LES ASSOCIATIONS DOIVENT CHERCHER ACTIVEMENT UN TRESORIER**

